



*Si Vignemont m'était conté*



# Vignemont en 2 020 est attaché au Ressontois, mais de quand date ce nom ?

Il faut remonter au VI<sup>e</sup> siècle , au traité d'Andelot. Ce document, daté de 587, serait le seul document historique connu portant trace du Ressontois. Ce pacte devait assurer une paix perpétuelle entre 2 royaumes.

Pagus Rossantensis fut ainsi attribué, en vertu d'un échange, à Gontran roi des Francs de Burgonde.

Vignemont ou Vinemont ou mons Vinoeum ou mont des vignes commence à apparaître au XI<sup>e</sup> siècle.

A l'origine, il s'agissait d'un prieuré\* qui dépendait d'Elincourt Sainte Marguerite. Du XI au XIII<sup>e</sup> siècle, on ne trouve pas de trace écrite à ce sujet. On sait que ce prieuré se situait à l'écart du village en position surélevée par rapport à celui-ci.

Le prieuré de Vignemont n'aurait-il pas été une ferme transformée en monastère ou résidence monastique ? La question reste ouverte.

# *Une histoire religieuse*

Au XIV<sup>e</sup> siècle, un prieur et 2 moines sont présents. Mais des difficultés sont évoquées : mauvaise gestion, manque de personnel, manque de ressources, ruine.

Le pouillé\* de 1320 laisse apparaître qu'aucune taxe ne sera payée par le prieuré.

En 1324, un moine sera transféré dans une autre commune pour y être puni.

En 1394, le prieur refusera de recevoir des religieux envoyés par le prieur d'Elincourt. Son acte sera justifié par le manque de ressources.

En 1402, le définiteur\* ordonnera aux religieux d'habiter Elincourt.

En 1406, le prieuré sera laissé à cens\* pour 20 francs.

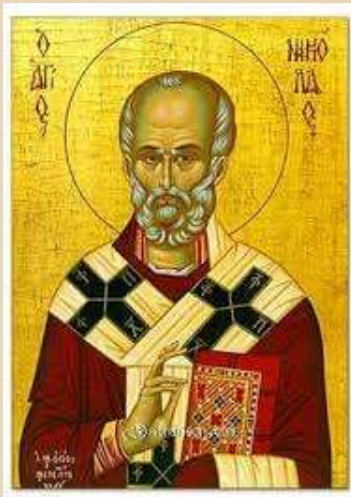


# L'église

Elle sera commencée au XIIe siècle.

Sur un des vitraux, un médaillon de 20 cm représentait Saint Nicolas\* (la figure était dessinée au trait noir sur une des faces du verre, sur l'autre face, l'artiste a étendu une couleur jaune). L'abbé Galois remarquera ce vitrail.

L'église fera l'objet de restaurations au XVI e siècle.

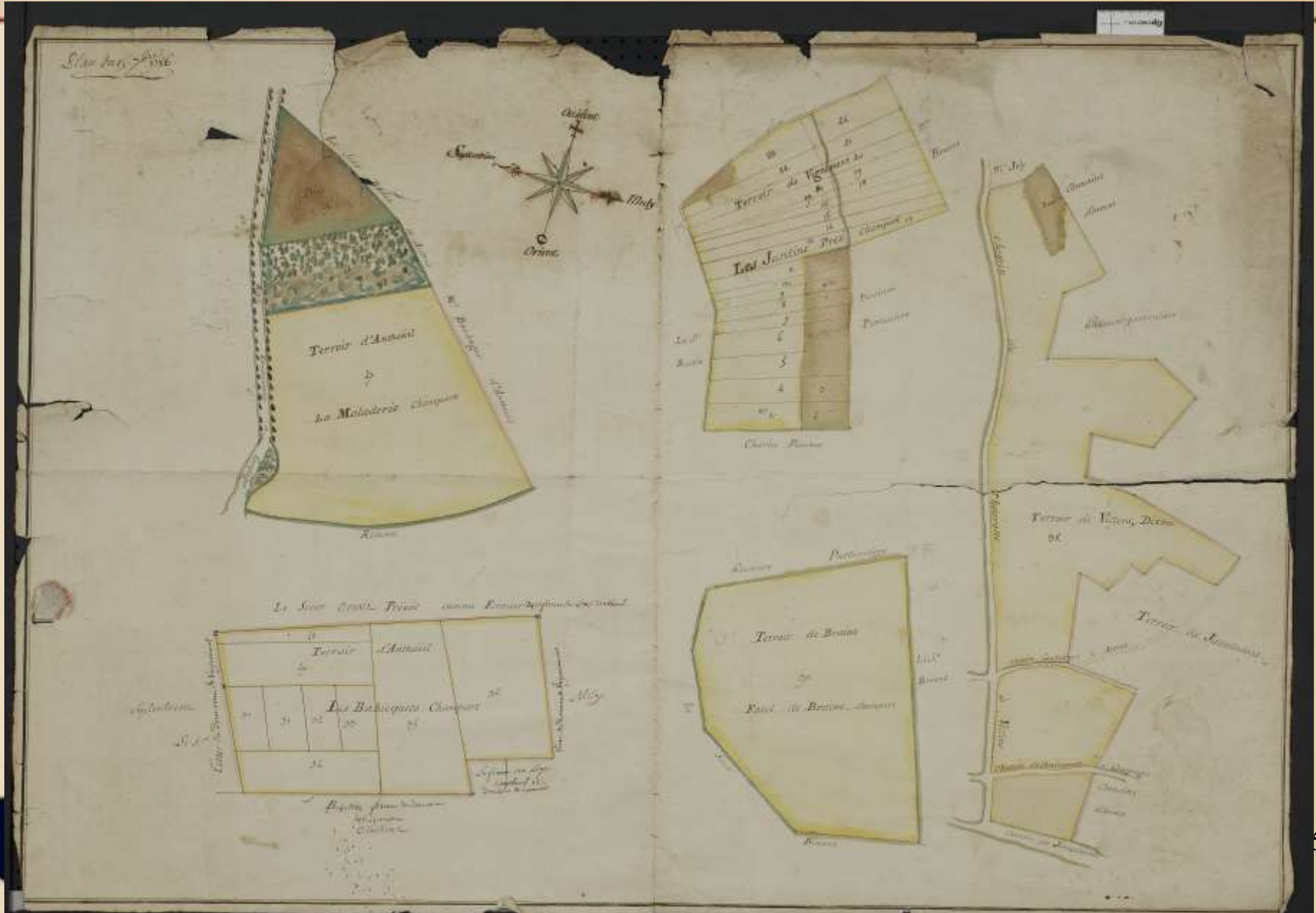


Le 16 mai 1673, dans le premier registre connu de la paroisse, sera retranscrit le 1er mariage du village. Marie Tauvand de Vignemont épouse Charles Sumé de Vandélicourt. Leur union sera célébrée par le vicaire Soubligné. Les deux époux ne signeront pas le registre, laissant supposer, que, comme une majorité de paroissiens, ils ne savaient ni lire ni écrire.

L'église ne contiendra pas de reliques et la justice n'y sera pas rendue (contrairement à Ressons sur Matz).

L'usage fut d'exposer aux portes des églises (dès le IV e siècle) les enfants abandonnés. Ils étaient ensuite recueillis par les fidèles ou placés dans les asiles ou avec les malades indigents. Vignemont ne comporte aucune trace écrite à ce sujet.

Plan de 1783 indiquant la répartition des taxes, dîmes\* et champarts\* que devaient régler les Vignemontois au clergé.



# L'église

Juin 1804 : le statut national des enterrements et cimetière est créé.

1857 : l'évêque écrit à la municipalité en la menaçant de supprimer les messes si des rénovations ne sont pas entreprises.

1905 : l'arrêté des concession pour le cimetière est voté. « En tenant compte de la fortune des habitants, dans l'intérêt de la commune et des pauvres et d'adopter un tarif qui puisse être accepté par les familles jouissant d'une certaine aisance » il est décidé d'instaurer des concessions à perpétuité (50 ans), trentenaires et temporaires (20 et 10 ans). 2 tiers du prix des concessions étaient allouées à la commune et le reste au bureau d'aisance. **Si vous êtes curieux, regardez les noms sur les stèles anciennes du cimetière. Elles vous racontent aussi l'histoire.**

1918 : l'église sera presque totalement détruite par un éclat d'obus et des projectiles.

1922 : les 3 cloches seront retrouvées intactes lors du déblaiement.

1923/1924 : l'église est rebâtie pour 343 740 francs. Elle est bénie le 21 juillet 1925.

1926 : installation d'une nouvelle cloche provenant de la Chalette (Loiret) de 350 kilos « donnant le la » avec une garantie de 10 ans ! Il faudra attendre 1929 pour racheter tout le mobilier de l'église : horloge, harmonium y compris le drap mortuaire et le panier à pain bénit pour 26 000 francs.

# Plan du village en 1786



# La Révolution

**Le 24 janvier 1789**, le roi fait paraître une lettre et le règlement de l'élection envisagée des députés aux Etats généraux. Annonce en sera faite lors de la messe.

**Mars 1789** : les électeurs sont réunis à l'église et doivent procéder à la rédaction d'un cahier de vœux et de doléances. Eloi Duchemin et Maréchal Duchemin représenteront Vignemont à l'assemblée préparatoire de Compiègne. Aucune réclamation particulière, aucune doléance ne sera faite pour le village.

**Novembre 1789** : les biens du clergé sont désormais à la disposition de la nation. En réponse à la municipalité, un inventaire des biens du clergé de Vignemont est réalisé le 4 octobre 1790. La fabrique\* compte « 2 mines et demi de terres labourables, 2 mines de prés, 45 vergers plantés en bois, 1 bois à Vandélicourt, 74 livres sont versées au prier de St Nicolas de Vignemont, 30 livres à la maison religieuse d'Elincourt et la fabrique doit 12 mines de blé au curé de Vandélicourt et 8 livres au maître d'école avec le blanchissage et l'entretien du linge. Quant à nos pauvres, nous n'avons aucune ressource pour subvenir aux besoins des indigents ni des mendiants. » « La municipalité de Vignemont n'a aucun revenu jusqu'à présent et ne perçoit aucun bien. »

Le citoyen Badin de Vignemont en profite pour récupérer la chapelle, accolée à l'église vendue au moment de l'aliénation des biens. (sa famille en sera propriétaire jusqu'en 1846, moment où la municipalité la récupérera).



# La Révolution

**1790** : les curés pour rester dans leur poste doivent jurer obéissance à la constitution civile du clergé. « Je jure de veiller avec soin sur les fidèles de cette paroisse qui m'est confiée, d'être fidèle à la nation, à la loi, au roi, de maintenir de tout mon pouvoir la constitution décrétée par l'assemblée nationale et acceptée par le roi. »

**1791** : 4 religieux « âgés et infirmes » restent encore au prieuré d'Elincourt.

**1792** : 10 naissances, 2 décès et 4 mariages sont enregistrés.

**1793** : le dimanche n'est plus forcément un jour férié, il doit tomber un décadi, c'est-à-dire le 10<sup>e</sup> jour de la semaine. Les cérémonies catholiques, les fêtes d'églises sont interdites. Des communes prennent des arrêtés pour fixer un rituel d'enterrement civil et républicain ( pas à Vignemont).



# Au XIX e siècle



Le 1er recensement précis par rue date de 1861. 252 personnes habitent rue de Vandélicourt, rue de l'Eglise, rue de la place, rue d'Antheuil, rue des Fontaines et hameau de Coupe-Gueule.

5 maisons sont couvertes en ardoise, 54 en tuile et 24 en chaume.

Vignemont est entouré d'une forêt. Elle est composée de chênes, charmes, frênes, hêtres, bouleaux et tilleuls. On rencontre des loups dans différentes localités. Une prime était octroyée pour leur destruction (les chasseurs devaient rapporter les oreilles).

La statice armeria (fleur) est une espèce remarquable observée.

La plupart des villages forment des agglomérations serrées. Vignemont et Boulogne la Grasse sont remarquables « pour l'espacement de leurs habitations . » En 1824, il sera proposé de réunir Vignemont à Antheuil-Portes mais ce projet sera sans suite.

La commune s'étend sur 425 hectares recensant des terres labourables, plantes, prés, vignes, bois, vergers, jardins, routes et chemins.



# *Le travail au XIX e siècle*



Les couturiers, débitants de tabacs, domestiques, bergers, propriétaires rentiers, tonneliers, menuisiers et vigneronns constituaient les professions les plus courantes.

Monsieur Desprez avait obtenu de fabriquer à Monchy Humières de l'alun\* et du vitriol\* en allant chercher ses matières premières dans plusieurs communes dont Vignemont.

En 1829, un atelier d'industrie cendrière était ouvert à Antheuil-Portes. Sur un dépôt de linite, la cendre existait sous un décombre de 5 mètres et une épaisseur de 2 mètres. Pendant 9 mois de l'année, le propriétaire, monsieur Demouy, occupait 3 ouvriers qui gagnaient 1 franc et 25 centimes par jour. Cette cendre rouge était livrée à l'agriculture. On en faisait l'emploi sur les prairies artificielles du village (trèfle, luzerne, sainfoin)

Le travail tournait principalement autour des fermes. On cultivait le blé, le méteil, le seigle, la pomme de terre, le chanvre, la betterave, l'osier rouge et l'osier blanc. Les journaliers travaillaient le plus souvent de 6 heures du matin à 19h30 le soir, voire plus. Pour biner les betteraves, 6 000 belges descendaient à la gare de Ressons sur Matz. L'ouverture de la ligne de chemin de fer à Vignemont aura lieu en 1881



# *La vie quotidienne au XIX<sup>e</sup> siècle*



La nourriture de base était constituée de pommes de terre. En 1860, une famille en consommait 5 kilos par jour.

Une quarantaine de chèvres étaient réparties sur Vignemont, Coudun et Ressons sur Matz. L'excédent de consommation était vendu sur le marché ou auprès des commerçants ambulants.

Jusqu'en 1831, il n'y aura pas de vaccin. Le choléra a sévi à Ressons sur Matz jusqu'en 1849. La population varie.

En 1790 : 320 habitants

En 1911 : 147

En 1936 : 191 (dont 4 étrangers)

La vie était rythmée par des événements comme les fêtes de la moisson, les élections des officiers, sous-officiers de 1837 à 1846. 64 gardes nationaux pouvaient être convoqués.

La guerre avec la Prusse en 1870 et 1871 entraînera des réquisitions d'avoine, de paille, de foin et d'un cheval avec l'occupation allemande.



# *Les distractions au XIX e siècle*

Dans l'Oise, les hommes d'âge mur se réunissaient au cabaret, devant un pot de cidre pour jouer aux cartes. Cela s'appelait faire l'estaminet. Le mot est venu des flamands et depuis la Révolution, il est employé dans toute la France.

En 1851, un arrêté sera pris, à ce sujet : « Considérant que l'ordre, le repos des habitants était intéressé à la bonne police des cabarets et d'autres lieux publics où les citoyens ont l'habitude de se réunir, l'estaminet sera fermé de 9h du soir, du 1er octobre au 3 mars sinon à 10h et ne pourra être ouvert le jour avant 6h du matin. »

Un registre devait être tenu indiquant la date d'entrée, de sortie, même pour une nuit et il était nécessaire au propriétaire de l'estaminet de prendre note des passeports et feuilles de route.

# *La municipalité au XIX e siècle*



En 1817, le budget communal englobait la taxe foncière, le prélèvement d'un pourcentage sur les revenus pour l'hôtel des Invalides, le logement du curé et la visite des fours et cheminées. Une des dépenses comportait le salaire du garde-champêtre.

En 1866, une taxe sur les chiens est instaurée. Les revenus sont complétés par les amendes de police de chasse et les subventions du département pour compléter les dépenses ordinaires.

Un arrêté enjoignait de tenir enfermés les pigeons du 20 juillet au 1er septembre et du 10 au 30 octobre sinon il était possible de les détruire sur la récolte.

En 1890, la vaine pâture est autorisée mais une pétition en 1911 demande sa suppression car « les chemins permettent aux propriétaires de mener leurs animaux sur leurs propriétés » Les pétitionnaires obtiendront gain de cause.

# *La municipalité au XX e siècle*



En 1905, 290 arbres situés rue Lucien, du Jeu d'Arc et d'Antheuil-Portes, près des maisons sont abattus et vendus pour 7 660 francs.

En 1913, 93 peupliers seront à nouveau abattus.

En 1911, les herbes des chemins peuvent être vendues comme herbe fauchée, enlevée ou pâturée sur place.

La même année, les boues de la mare du village sont vendues.

En 1931, un arrêté réglementant la circulation des bêtes à corne, sur la commune est pris : « on emprunterait la place publique à 11 heures, moment où les écoliers sortent et à un carrefour dangereux pour la circulation automobile. »

Rappel : en 1908, la première automobile est passée à Ressons sur Matz roulant à 12 km/h.

# Lexique



le prieuré : couvent dirigé par un prieur

le pouillé: registre des biens et bénéfices ecclésiastiques de la région

le définiteur: personne déléguée par les ordres pour assister le provincial dans l'administration de l'ordre

à cens : terme de jurisprudence féodale. Il s'agissait d'une redevance que le possesseur d'une terre payait au seigneur, « donner à cens »


Saint Nicolas : Nicolas de Myre ou Nicolas de Bari connu sous le nom de Saint Nicolas né en Turquie vers 270 et mort à Myre (Turquie) en 345

le champart : taxe du paysan due au seigneur qui consiste à prélever une part de la récolte. Le bénéficiaire est appelé le champarteur. Elle est prise après la dîme due au clergé.

l'alun : minéral présent naturellement. Il est utilisé dans la teinture des matériaux. Il sert à la préparation des cuirs, à lisser le papier. La pierre d'alun régule la sudation sans boucher les pores de la peau.

le vitriol : terme ancien qui correspond à l'acide sulfurique. C'est un liquide dense d'aspect huileux appelé aussi esprit de soufre. C'est un minéral composé d'un sel acide et d'une terre sulfureuse. Il sert à fabriquer de l'engrais, raffiner le pétrole et décaper les matériaux.





*Merci aux Vignemontois qui ont écrit ces pages d'histoire. Le patrimoine représente le socle du présent et de l'avenir de notre village. Il nous appartient de le cultiver et de transmettre ce livre ouvert aux générations futures...*